MOTO CLUB DIGNOIS
Enduro du Pays Dignois

Organisation
Enduro du Pays Dignois

15 JUIN 2014

4ème Épreuve Championnat de Ligue

Bonjour à toutes et à tous,

Le Moto Club Dignois est heureux de vous accueillir à nouveau, dans le cadre de la 4ème manche du championnat de Provence d'enduro au sein du Pays Dignois. Pour cette 14ème édition l'enduro fait « **peau neuve** » avec un tracé totalement **INÉDIT** où le départ se tiendra depuis le centre-ville de Digne-les-Bains à la place du Général de Gaulle (face à la mairie) : ambiance et animations garanties !

A cette occasion, toute l'équipe du moto club vous a concocté un parcours de plus de 80 kms situé au sud du pays Dignois sur la partie « provençale », avec au programme :

- Le départ depuis le centre de Digne-les-Bains / place du Général de Gaulle pour attaquer ensuite directement la montagne aux portes de la ville,
- Un tronçon du championnat du monde d'enduro 2005, accessible à tous,
- Deux spéciales :
  - **SP1** / Domaine de Préfaissal – Pôle Gérard Gastinel
  - **SP2** / Domaine de la Célestine à Beynes
- Une boucle empruntant les plus beaux sommets de la vallée de l'Asse jusqu'au plateau de Valensole,
- Et aussi quelques surprises… mais on ne dira pas tout… !

Contrôles administratifs et techniques :

L'ensemble des contrôles ainsi que le parc fermé se tiendront sur la place du Général de Gaulle, face à la mairie au centre-ville de Digne-les-Bains, **le samedi 14 juin de 13h00 à 19h00**.

Départs

Les premiers départs sont à **9h00 le dimanche 15 juin** depuis la place du Général de Gaulle en plein cœur de la ville.

Nombre de tours par catégorie

Dans le cadre de ce nouveau parcours, et suite à de nombreuses demandes, le nombre de tours sera de **2 pour TOUTES les catégories.**

4ème Épreuve Championnat de Ligue

Divers :

Les secteurs de ravitaillement se tiendront respectivement sur la spéciale 1 et 2 aux zones prévues à cet effet. Le CH sera tenu à la spéciale 2. **Attention ! Les tapis environnementaux sont obligatoires sous peine de sanctions ! Les Tear-off sont interdis ainsi que les caméras conformément au règlement national FFM d'enduro (sauf si dérogation FFM).**

Coordonnées GPS :

- Spéciale 1 et ravitaillement – Domaine de Préfaissal : 44°00'53.6"N 6°10'42.3"E,
- Spéciale 2 – CH et ravitaillement – Domaine de la Célestine : 43°58'13.3"N 6°11'30.4"E

Remise des prix :

La remise des prix se tiendra en fin d'épreuve vers 18h sur la place du Général de Gaulle à Digne-les-Bains.

Infos utiles :

Lors de la course :

L'accueil général, le contrôle administratif ainsi que le pc course se tiendront sur la place du Général de Gaulle au centre ville, en face la mairie. Des programmes seront disponibles sur place avec toutes les informations utiles sur l'épreuve.

Hébergements :

Pour vos déplacements & hébergement en pays Dignois - quelques adresses ! :

- www.ot-dignelesbains.fr
- http://www.domainedeprefaissal.fr/ (proche spéciale 1)
- http://www.camping-lacelestine.fr/ (proche spéciale 2)

Administratif :

Toutes les infos en live sur notre site internet : www.motoclubdignois.com et sur

Pour les engagements : 06.81.83.27.68.

Venez nombreux, nous comptons sur vous ! Bienvenue dans les Alpes de Haute Provence, en pays Dignois.

***Le président,* Guy DELFINO.**

Nos partenaires

Mézel Estoublon Chateauredon Bras-d'Asse Beynes

CONSEIL GÉNÉRAL ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Région Provence Alpes Côte d'Azur

S.N.R.R. RADIOCOMMUNICATIONS

ASSE BLÉONE VERDON COMMUNAUTÉ DE COMMUNES